

Printemps RILLETTES EN SARTHE

Le Festival des Rillettes avec tous ceux et celles qui les aiment partout en Sarthe

#PrintempsDesRillettes #RillettesdelaSarthe #MonPrintempsDesRillettes

Charte éthique du Printemps des Rillettes

Le Printemps des Rillettes est une démarche collective d'animation du territoire et de valorisation des savoir-faire. L'association qui le porte, Le Printemps des Rillettes en Sarthe, a pour ambition de créer un grand festival à la dimension de la popularité des Rillettes et donc sur toute le département, avec un projet dans lequel chacun est acteur de la fête et ambassadeur des Rillettes de la Sarthe. Prétexte de rencontres et d'échanges conviviaux, le Printemps des Rillettes doit mettre en valeur cet univers gastronomique, économique et culturel très dense et tous les savoir-faire qui le nourrissent. Il doit être aussi un lieu d'affaires et une contribution au mieux-être des Sarthois.

Dans cet esprit, le Conseil d'administration et les membres de l'association souhaitent promouvoir des principes forts pour un projet ouvert, festif, fédérateur, remarquable, loyal, bienveillant, et soutenable pour durer. Nous souhaitons partager et transmettre ce projet aux jeunes générations.

Cette Charte éthique est établie dans le but d'encourager les pratiques les plus exemplaires auprès de ses principaux acteurs et des organisateurs d'évènements locaux.

La **signature** de cette Charte est volontaire par les utilisateurs de la marque Printemps des Rillettes. Elle est un signe très clair de la part de ses signataires de leur volonté de transparence et d'éthique. Ainsi, elle sera portée à la connaissance de tous sur les lieux ou dans les commerces référencés et ses signataires seront clairement identifiés.

Les responsables signataires de cette Charte s'engagent en termes de :

ARTICLE 1. RESPONSABILITÉS ARTISTIQUES ET D'ACCUEIL DU PUBLIC :

- à faire converger leurs efforts afin que le public puisse découvrir le festival et les évènements présentés dans une forme, une durée et un environnement qui n'en dénaturent pas le projet
- à utiliser les marques du Printemps des Rillettes dans le cadre d'évènements ouverts au public
- à annoncer clairement le statut de l'organisateur au regard des publics concernés
- à garantir la lisibilité de la programmation des événements et sa publicité
- à donner une information complète quant aux caractéristiques techniques des lieux et à leurs conditions d'accès, aux horaires et aux durées annoncés au public

ARTICLE 2. RESPONSABILITÉS CIVILES :

- à posséder les licences et autorisations requises
- à souscrire les assurances nécessaires à la production des évènements et à leur exploitation
- à respecter les règles de sécurité en vigueur
- à fournir une information complète et sincère quant aux caractéristiques des contrats, conventions ou accords qui les lieraient et aux tarifs éventuellement pratiqués

ARTICLE 3. RESPONSABILITÉS CIVIQUES :

• à cultiver un respect mutuel avec les citoyennes et citoyens de la Sarthe, leurs associations, leurs entreprises, leurs organisations et leurs représentants, pendant la durée du festival, sa préparation et son démontage

ARTICLE 4. RESPONSABILITÉS SOCIALES :

- à rémunérer l'ensemble de leurs personnels dans le respect de la législation et du statut du travail en France ou dans leur pays d'origine
- à verser les droits d'auteur et les droits ou taxes aux organismes concernés
- à favoriser au mieux l'économie sarthoise dans le cadre du festival et à commercialiser des produits fabriqués en Sarthe ou en France

ARTICLE 5. RESPONSABILITÉS ENVIRONNEMENTALES :

• à réduire autant que possible l'impact environnemental du festival en pratiquant notamment le tri sélectif des déchets, la récupération des matériaux recyclables, les économies d'énergie, le covoiturage, le transport partagé et un affichage responsable.

(Charte réalisée le 12 mars 2018)

Signature

LE PRINTEMPS DES RILLETTES EN SARTHE - Association n° W723010736 - SIRET : 838 844 595 00010 - APE : 9499Z Siège : Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Sarthe - 5 cour Etienne-Jules Marey - 72000 Le Mans

des Metiers et de l'Artisanat de la Sartre - 5 cour Etierne-Jules Marey Téléphone : 02 43 28 58 58 – Mél : printempsdesrillettes@gmail.com

www.printempsdesrillettes.fr